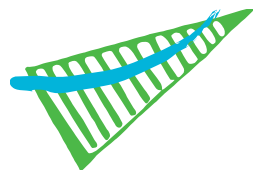


*Communauté de l'Agglomération Creilloise*

# Tableau DE bord

3<sup>e</sup> édition



AGENCE D'URBANISME  
Oise-la-Vallée

édition 2012 - 2013

décembre 2013

# introduction

La présente édition des Tableaux de bord, finalisée en 2013, s'appuie sur plusieurs sources de données, dont les données Insee : il s'agit du recensement de la population (RP) 2010. La prochaine édition 2014 intégrera le RP 2011, dont voici les premiers chiffres de population municipale :

DONNÉES DU RECENSEMENT 2011 PAR COMMUNE

Nom de la commune	Population municipale	
	01/01/2011	01/01/2006
Creil	33 741	33 479
Montataire	12 626	12 209
Nogent-sur-Oise	18 996	19 257
Villers-Saint-Paul	6 274	5 872
<b>CAC</b>	<b>71 637</b>	<b>70 817</b>

## NOUVEAUTÉS DE L'ÉDITION 2012-2013

### RECENSEMENT :

- chiffres de population 2010 diffusés en 2013 par l'Insee
- caractéristiques des ménages et des logements de 2010 diffusés en 2013

### LOGEMENT PUBLIC :

- répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS) remplace l'Enquête sur le Parc Locatif Social (EPLS)

### EMPLOI SALARIE PRIVE :

- les données ACOSS remplacent les données Unedic

## TERRITOIRES DE REFERENCE

Parmi les territoires de comparaison possibles, l'Agglomération de Chartres Métropole avait été retenue dans les tableaux de bord, en raison de sa localisation géographique par rapport à l'Île-de-France et à son nombre d'habitants qui se rapprochait des agglomérations du département de l'Oise. A noter cette année, le nouveau périmètre de cette agglomération : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, Chartres Métropole est passée de 7 à 47 communes atteignant ainsi 124 490 habitants.

## au sommaire

### RÉUNIR DE LA DONNÉE CHIFFRÉE, DISPERSÉE ENTRE LES DIFFÉRENTES SOURCES STATISTIQUES, DANS UN DOCUMENT BREF ET SYNTHÉTIQUE.

Le tableau de bord a pour objectif de suivre les évolutions récentes de la communauté d'agglomération, en matière de démographie, logement, socio-économie, mobilités et de les restituer sous la forme d'un document concis, bâti sur des indicateurs commentés, destiné aux élus, aux techniciens de la communauté d'agglomération, ou encore aux professionnels amenés à travailler avec celle-ci. Cet observatoire doit aussi permettre de cerner les phénomènes qui méritent des approfondissements supplémentaires (étude ciblée, compléments...).

### DES ADAPTATIONS SUCCESSIVES ...

Après quelques évolutions et enrichissements (...) le document se présente pour sa 3<sup>e</sup> édition sous la forme de fiches thématiques : population, logement, économie, niveau de vie, migrations. Chaque thème fait l'objet de plusieurs fiches, la première s'appuyant sur les données de cadrage du recensement de la population, les suivantes sur des repères statistiques complémentaires, à l'exception du thème « Niveau de vie », qui s'intéresse à des aspects socio-économiques (chômage, revenus...) et qui n'intègre pas, jusqu'ici, de données du recensement.

#### population

- La population augmente sensiblement au sein de l'agglomération, notamment au sein de la ville de Creil grâce à un solde naturel fort.
- Le nombre de naissances s'élève, en 2012, à 1 500 et les effectifs scolaires du premier degré sont en hausse de 7% alors qu'ils baissent de 12% dans les autres agglomérations de l'Oise.
- Le solde migratoire est particulièrement négatif mais tend à se stabiliser.

#### logement

- La CAC compte un peu plus de 28 000 logements dont 45% de logements locatifs publics.
- Au cours de la dernière décennie, le parc de logements s'est accru de 136 logements par an environ.
- En raison des besoins en desserrement et pour pallier le déficit migratoire de l'agglomération, le rythme de construction devra doubler pour atteindre les objectifs fixés par le Programme Local de l'Habitat (400 logements par an dont 208 publics).

#### économie

- La CAC est un pôle d'emploi majeur dans l'Oise, elle attire bon nombre de travailleurs ne résidant pas sur le territoire.
- Cependant, le taux d'emploi faible et le taux de chômage élevé mettent en évidence l'inadéquation entre la formation de la population et les besoins des entreprises.
- Le taux de création d'entreprise de la zone d'emploi est le plus fort de la Picardie
- La sphère économique non présente subit une baisse conséquente et interroge sur la capacité du territoire à attirer des entreprises de niveau international. Dans le même temps, le rôle de la sphère publique augmente.

#### niveau de vie

- La zone d'emploi de Roissy-Sud Picardie, à laquelle appartient l'agglomération creilloise, présente un taux de chômage relativement bas par rapport à la situation régionale mais elle n'échappe pas à la hausse de ce taux (+1,3 point) ainsi qu'à la croissance du nombre de demandeurs d'emploi notamment de plus de 50 ans.
- Le revenu médian est parmi les plus bas du département (23 474 euros) mais les disparités de revenu y sont moins marquées.
- Les bénéficiaires d'au moins une forme du RSA sont nombreux (14% de la population) et augmentent de manière significative (2,2 % par an). Les ménages éligibles à un logement public augmentent plus rapidement que le nombre de ménages total.

#### migrations

- D'un point de vue résidentiel, un mouvement de diffusion est observé à partir de l'agglomération creilloise vers les autres EPCI voisins du centre de l'Oise. Cette diffusion concerne plus particulièrement les couples avec enfants et les propriétaires de leur logement.
- De par sa position de pôle d'emploi majeur, l'agglomération est plutôt réceptrice de flux domicile/travail en particulier depuis les intercommunalités voisines du nord / nord-est. Cependant, l'attraction de l'Île-de-France est importante et capte 7 300 actifs du territoire soit 50% des sortants, alors que les stables représentent 11 000 personnes.

**71 105 habitants <sup>(1)</sup> en 2010**

71 851 en 2009 <sup>(2)</sup>

**+ 3 303 habitants**  
entre 1999 et 2010

**dont + 10 075 habitants**  
dus au solde naturel

**+ 4,87 %**  
entre 1999 et 2010

**- 6 772 habitants**  
dus au solde migratoire

<sup>(1)</sup> Population dite « statistique » ou « municipale », c'est-à-dire, sans la population comptée à part, afin d'éviter les doubles-comptes d'une commune à l'autre.  
<sup>(2)</sup> Pas de comparaison entre les résultats diffusés chaque année : les données « millésimées 2010 » résultent d'un calcul portant sur un cycle de cinq ans et ne pourront être comparées qu'avec les résultats « millésimés 2014 » année de référence du 2<sup>nd</sup> cycle de recensement de 2011 à 2015

DONNÉES DU RECENSEMENT 2010 PAR COMMUNE

Nom de la commune	Population municipale		Evolution population (brute)	TVAM 1999-2010(%)	Solde naturel 1999-2010	TVAM solde naturel 1999-2010(%)	Solde migratoire 1999-2010	TVAM solde migratoire 1999-2010(%)
	01/01/2010	01/01/1999						
Creil	33 601	30 671	2 930	0.83	6 059	1.72	-3 129	-0.89
Montataire	12 500	12 042	458	0.34	1 307	0.97	-849	-0.63
Nogent-sur-Oise	18 833	19 150	-317	-0.15	1 991	0.95	-2 308	-1.1
Villers-Saint-Paul	6 171	5 939	232	0.35	718	1.08	-486	-0.73
<b>CAC</b>	<b>71 105</b>	<b>67 802</b>	<b>3 303</b>	<b>0.43</b>	<b>10 075</b>	<b>1.32</b>	<b>-6 772</b>	<b>-0.89</b>
SCoT SMGC	89 107	85 200	3 907	0.41	11 432	1.2	-7 525	-0.79

**L'agglomération creilloise enregistre une croissance démographique élevée sur la dernière décennie. A l'échelle communale, l'essentiel du dynamisme provient de la vitalité de Creil, alors qu'à l'inverse Nogent-sur-Oise perd légèrement de la population.**

TAUX DE VARIATION ANNUEL MOYEN (TVAM) 1999-2010

<b>CAC</b>	<b>0,43%</b>
ARC	0,21%
CAB	0,09%
CCPOH	0,10%
SCoT Grand creillois	0,41%
Oise	0,43%
CACM	0,18%

**UNE DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE CONTRASTÉE SELON LES COMMUNES**

- L'agglomération creilloise compte 71 100 habitants au dernier recensement de la population et affiche une croissance démographique conséquente depuis 1999 : +3 300 habitants soit +4,87% sur la période. Le taux d'accroissement annuel moyen est de 0,43% par an, et est équivalent à celui enregistré sur le département. En comparaison avec les autres agglomérations isariennes, le Creillois présente une vitalité démographique remarquable.
- Ce dynamisme est largement porté par la ville de Creil, qui a accueilli à elle seule 2 900 habitants supplémentaires soit 90% de la croissance démographique de l'agglomération. Le taux d'accroissement annuel moyen y est particulièrement élevé (+0,83% par an).
- Seule la commune de Nogent-sur-Oise présente une baisse de la population sur la période (-317 habitants).
- De fait de ce dynamisme démographique contrasté, le poids de la ville-centre s'est accentué sur la période d'observation : 47% de la population totale en 2010 contre 45% en 1999.

■ À PROPOS DE L'EXPLOITATION DES DONNÉES DU RECENSEMENT

Le recensement s'inscrit dans des cycles de 5 ans, ainsi que les modalités de calcul et de restitution des résultats. Chaque année, les populations légales sont actualisées avec un décalage de 3 ans, pour des raisons de méthode et d'estimation. Ainsi, en janvier 2013, l'Insee a publié les populations légales de 2010. En juillet, sont diffusées les autres données statistiques issues du recensement.

Le terme de « population légale » publiée en janvier de chaque année concerne pour chaque commune la population totale qui réunit la population municipale et la population comptée à part. La population légale permet de calculer les dotations de fonctionnement des collectivités. La population municipale ou statistique est utilisée pour suivre les évolutions, excluant la sous-catégorie de « population comptée à part » de chaque commune.

La méthode d'estimation du recensement ne permet pas de comparaison entre les résultats diffusés chaque année. Les données « 2006 » (diffusées en 2009) ne pourront être comparées qu'avec les données « 2011 » (diffusées en 2014).

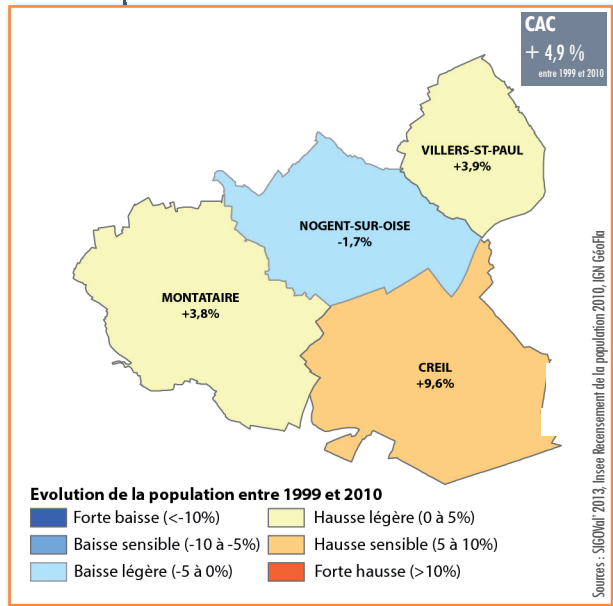
Une comparaison est possible avec les catégories de 1999, mais avec prudence : la nouvelle méthode de recensement intègre aussi des concepts différents, qui affectent le calcul de population, des populations actives, de la structure par âge, des migrations résidentielles, ce qui amène à nuancer les approches comparatives.

CAC : Communauté de l'Agglomération Creilloise  
 ARC : Agglomération de la Région de Compiègne  
 CAB : Communauté d'Agglomération du Beauvaisis  
 CCPOH : Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte  
 CACM : Communauté d'Agglomération de Chartres Métropole  
 SMGC : Syndicat Mixte du Grand Creillois

**- 6 772 habitants**  
 dus au solde migratoire  
 entre 1999 et 2010  
 soit **- 0,89 %** par an

**Le solde migratoire de l'agglomération demeure négatif depuis le milieu des années 1970. Ce déficit tend à se réduire sur la dernière décennie mais reste toutefois élevé comparé aux autres agglomérations de l'Oise. Les 4 communes présentent un solde migratoire négatif affectant le bilan démographique de manière significative.**

**EVOLUTION TOTALE DE LA POPULATION PAR COMMUNE**



## UN DEFICIT MIGRATOIRE ENCORE IMPORTANT MAIS QUI TEND A SE REDUIRE

■ Le déficit migratoire est structurel dans l'ensemble de la vallée de l'Oise depuis les années 1980, en particulier dans les communes urbaines. L'analyse de la démographie sur les intercommunalités de l'Oise a clairement montré une relation entre la densité et le solde migratoire <sup>(1)</sup>, le taux de variation lié aux migrations étant inversement proportionnel à la densité. Ainsi les territoires isariens les plus denses présentent majoritairement un déficit migratoire.

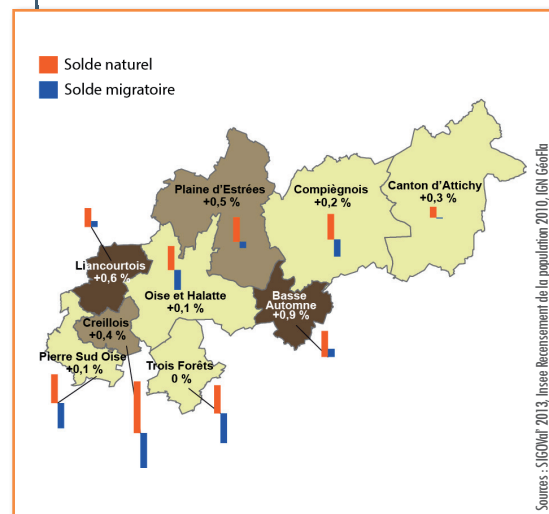
■ La CAC a été particulièrement impactée par ce phénomène. En effet, après une période d'essor démographique après la guerre, un exode conséquent a touché le territoire dès le milieu des années 1970. Ce déficit démographique perdure même s'il tend à se réduire au fil du temps. En effet, après le pic des années 80 et 90 où il a atteint son niveau le plus bas (-1,48% par an), le solde migratoire tend à se réduire (-0,89% par an entre 1999 et 2010).

■ S'il est toujours plus élevé que celui de l'ARC, ce taux se rapproche de celui enregistré dans l'agglomération du Beauvaisis (-0,61% par an) et reste encore loin de la moyenne départementale (-0,2% par an).

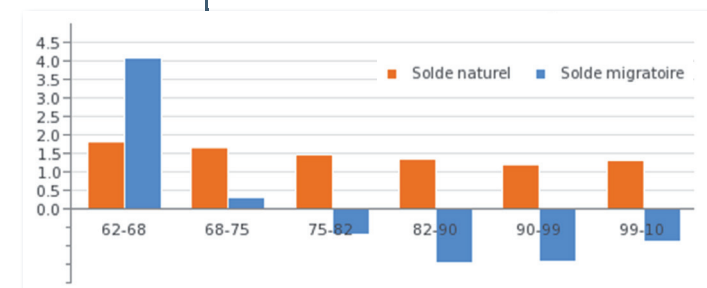
■ Au sein de l'agglomération, les 4 communes sont en déficit migratoire. La ville de Nogent-sur-Oise qui seule perd de la population est aussi la commune qui présente le déficit migratoire le plus fort (-1,1% par an).

■ La ville-centre de Creil qui présente également un déficit migratoire conséquent, équilibre la balance par un solde naturel particulièrement important.

**LA NATALITÉ, MOTEUR DE LA PROGRESSION DÉMOGRAPHIQUE DANS LE TERRITOIRE DE OISE-LA-VALLÉE**



**TAUX DE VARIATION ANNUEL INDUIT PAR LE SOLDE NATUREL ET PAR LE SOLDE MIGRATOIRE SUR LE TERRITOIRE DE LA CAC**

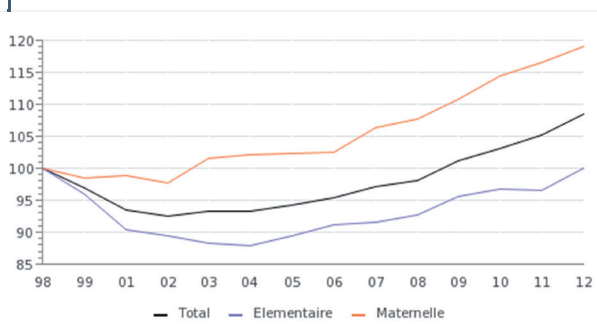


<sup>(1)</sup> Oise-la-Vallée. - Panorama de l'habitat de la vallée de l'Oise. - 2010

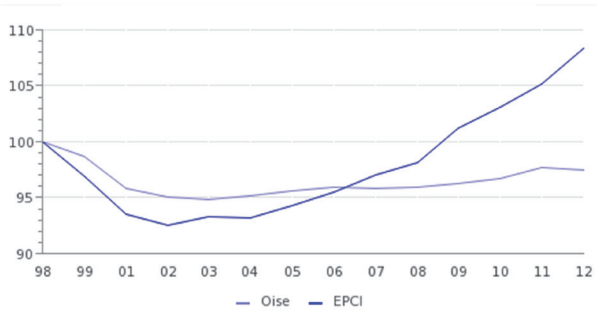


Le solde naturel qui a toujours été élevé dans l'agglomération semble être dans une phase de stabilité depuis les années 1990. Cependant, durant l'année 2012, le territoire a vu naître 1 500 enfants ce qui est supérieur à la moyenne de la période 2001-2012 (1 400 naissances par an). La CAC a la particularité de connaître une hausse de ses effectifs scolaires alors que dans les autres agglomérations de l'Oise, ces effectifs sont en forte baisse.

EVOLUTION DES EFFECTIFS DU 1<sup>ER</sup> DEGRÉ DEPUIS 1998 EN BASE 100



EVOLUTION COMPARÉE DES EFFECTIFS DU 1<sup>ER</sup> DEGRÉ DANS L'ARC ET DANS L'OISE DEPUIS 1998 EN BASE 100



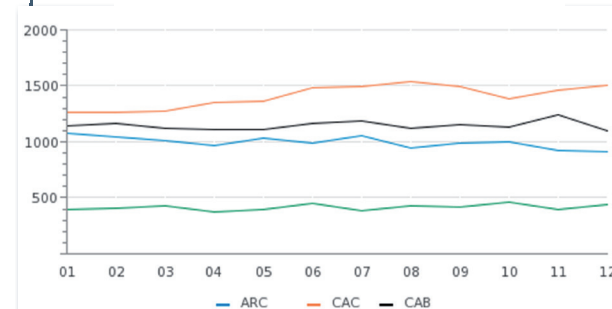
### UN SOLDE NATUREL NETTEMENT EXCEDENTAIRE, SOUTENU PAR UNE NATALITE REMARQUABLE NOTAMMENT DANS LA VILLE-CENTRE

- L'agglomération creilloise bénéficie d'un dynamisme démographique porté par le solde naturel. Entre 1999 et 2010, le taux de variation annuel moyen lié à ce solde est de 1,2%. Il oscille entre 0,9% par an pour la ville de Nogent-sur-Oise et 1,7% par an pour Creil.
- Si ce solde naturel a toujours été élevé dans le Creillois (supérieur à 1% depuis l'après-guerre), il a diminué progressivement jusque dans les années 90. Depuis lors, l'agglomération semble être dans une phase de stabilité.
- Le taux de natalité de l'agglomération creilloise est fort (20‰) et nettement supérieur à ceux enregistrés dans les autres agglomérations de l'Oise ou dans le département en général. Il est à noter que l'Oise présente déjà un des taux de natalité parmi les plus élevés de France.
- Le nombre de naissances n'a cessé d'augmenter depuis 2001, à l'exception des années 2009 et 2010 où une légère baisse a été observée. Pour l'année 2012, le creillois a enregistré 1 500 naissances, ce qui est supérieur à la moyenne de la période 2001-2012 (1 400 naissances par an).

### DES EFFECTIFS SCOLAIRES QUI AUGMENTENT DEPUIS 2002

- Environ 9 800 enfants sont scolarisés dans les établissements du premier degré au sein de la CAC à la rentrée 2012, contre 9 100 à la fin des années 1990.
- La CAC a donc connu une hausse de 7,7% de ses effectifs scolaires depuis 1998, ce qui la distingue des autres agglomérations de l'Oise et du département en général. En effet, tous les effectifs sont à la baisse : -3,2% au sein de l'Oise, -12% dans les agglomérations de Beauvais et de Compiègne.
- Cependant, cette croissance n'a pas été continue sur la période. En effet, jusqu'en 2002, les effectifs scolaires du 1<sup>er</sup> degré sont en baisse, le territoire perdant 700 élèves entre 1998 et 2002. Ce recul d'effectifs sur l'agglomération creilloise a été à cette période plus important que ceux enregistrés dans l'Oise.
- Ces effectifs se sont d'abord stabilisés jusqu'en 2004 avant de repartir à la hausse. A partir de 2008, la croissance s'est sensiblement accélérée (+ 474 élèves entre 2004 et 2008, + 810 élèves entre 2008 et 2012).

NOMBRE DE NAISSANCES ANNUEL DANS L'ARC, LA CAC ET LA CAB



	Taux de natalité moyen depuis 2001	Nombre de naissances en moyenne par an entre 2001 et 2012
<b>CAC</b>	<b>20 ‰</b>	<b>1 405</b>
ARC	14 ‰	988
CCPOH	13 ‰	415
CAB	14 ‰	1 146
SCoT Grand Creillois	18 ‰	1 642
Oise	14 ‰	10 946
CACM	13 ‰	1 542

CAC : Communauté de l'Agglomération Creilloise  
 ARC : Agglomération de la Région de Compiègne  
 CAB : Communauté d'Agglomération du Beauvaisis  
 CCPOH : Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte  
 CACM : Communauté d'Agglomération de Chartres Métropole  
 SMGC : Syndicat Mixte du Grand Creillois

# logement

1/3

les grands chiffres du recensement

source : Insee - Recensement de la population 2010

**+ 1 364 logements**  
entre 1999 et 2010

**+ 5,1% entre 1999 et 2010**

La croissance du parc de logement est peu élevée ce qui rend difficile le parcours résidentiel des ménages. La taille moyenne de ces ménages est assez élevée. Outre le fait qu'elle confirme une forte natalité, elle exprime également les tensions qui s'exercent sur le parc, les décohabitations étant difficiles. De plus comme le montre le solde migratoire, cette faible croissance du parc a un effet négatif sur la croissance de la population.

## UNE TAILLE DES MENAGES EN BAISSSE MAIS QUI RESTE CEPENDANT A UN NIVEAU ELEVE

- En 2010, la taille moyenne des ménages de l'agglomération creilloise est de 2,6 personnes ce qui est nettement supérieur aux moyennes observées dans les autres agglomérations isariennes (agglomération compiégnnoise : 2,17, agglomération du beauvaisis : 2,31).
- De plus, si le nombre de personnes par ménage a toujours été plus conséquent dans le Creillois, la baisse de cette taille des ménages a été moins rapide dans ce secteur que dans les autres territoires de comparaison.
- Alors que les agglomérations sont généralement des lieux où la part de petits ménages est particulièrement conséquente, la proportion de ménages composés de une à deux personnes est moins importante dans le Creillois que sur l'ensemble du département de l'Oise.
- Le manque de fluidité dans le parcours résidentiel des ménages mettant à mal la décohabitation des jeunes et le fort taux de natalité enregistré expliquent en grande partie ce phénomène.

### DONNÉES DU RECENSEMENT PAR COMMUNE (2010)

Nom de la commune	Logement		Evolution (brute) des logements	TVAM 1999-2010 (%)	Résidences principales en 2010	TVAM 1999-2010 (%)
	01/01/2010	01/01/1999				
Creil	13 337	12 624	713	0.5	12 429	0.86
Montataire	5 056	4 714	342	0.64	4 790	1.05
Nogent-sur-Oise	7 352	7 220	132	0.16	6 928	0.24
Villers-Saint-Paul	2 500	2 323	177	0.67	2 324	0.97
<b>CAC</b>	<b>28 245</b>	<b>26 881</b>	<b>1 364</b>	<b>0.45</b>	<b>26 471</b>	<b>0.74</b>
<b>SCoT SMGC</b>	<b>35 665</b>	<b>33 383</b>	<b>2 282</b>	<b>0.6</b>	<b>33 481</b>	<b>0.83</b>
<b>Oise</b>	<b>346 299</b>	<b>311 064</b>	<b>35 235</b>	<b>0.98</b>	<b>316 195</b>	<b>1.1</b>

### TAILLE DES MENAGES

	Population des ménages	Nombre de ménages	Nombre de personnes par ménage
1999	66 359	24 418	2,72
2010	68 882	26 471	2,6
Evolution brute	2 523	2 053	
Evolution %	3,8	8,4	

### EVOLUTION COMPARÉE DE LA TAILLE DES MENAGES

	1990	1999	2010
CAC	2,84	2,72	2,6
ARC	2,6	2,4	2,17
CCPOH	2,92	2,77	2,52
SCoT SMGC	2,87	2,72	2,58
Oise	2,86	2,67	2,48

### MÉNAGE D'1 À 2 PERSONNES

CAC	58 %
ARC	69 %
CCPOH	57 %
CAB	66 %
SCoT SMGC	58 %
Oise	60 %
CACM	68 %

## UNE AUGMENTATION DU PARC DE LOGEMENTS INFÉRIEURE À L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

- Le parc de logements compte un peu plus de 28 000 unités sur le territoire de la CAC en 2010, soit 1 364 logements de plus qu'en 1999. Il enregistre donc une hausse de 0,45% par an sur cette période ce qui est nettement en dessous de la moyenne observée dans l'Oise (+1%). Les résidences principales, qui représentent 95 % du parc de logement en 2010, ont enregistré la hausse la plus importante (+0,74%).
- La croissance du parc s'est donc limitée à 136 logements par an durant la dernière décennie ce qui est peu par rapport aux besoins liés à la population déjà en place et à l'accueil de nouveaux habitants. En comparaison, la croissance démographique annuelle sur cette même période est deux fois plus forte : + 330 habitants et + 205 ménages.

- En partant du principe qu'un logement est occupé par un ménage, on se rend compte du déséquilibre entre l'offre et la demande. Le parcours résidentiel sur le territoire apparaît donc très compliqué, et peut, entre autre, expliquer le solde migratoire négatif. De plus, ces tensions peuvent amener les ménages à avoir recours au système D : occupation de logements indignes, sur-occupation.
- Il est à noter que Nogent-sur-Oise présente une faible augmentation du nombre de logement (+0,16% par an entre 1999 et 2010) ce qui peut être mis en relation avec la baisse démographique qu'a connue la commune durant cette même période, les ménages trouvant difficilement à s'y loger.

### POPULATION DES MÉNAGES

La population des ménages est différente de la population municipale. Elle exclut la population hors ménage (communautés...) et sert pour le calcul du nombre moyen de personnes par ménage. Noter que le nombre d'étudiants a augmenté sur la période (ESCOM, UTC notamment). De plus, les changements de méthode du recensement (comptabilisation des étudiants majeurs de moins de 25 ans dans la population municipale du lieu d'études) contribuent à grossir les effectifs par rapport à 1999. Les étudiants ont participé à la hausse de la population et des ménages, et notamment des petits ménages.

CAC : Communauté de l'Agglomération Creilloise  
 ARC : Agglomération de la Région de Compiègne  
 CAB : Communauté d'Agglomération du Beauvaisis  
 CCPOH : Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte  
 CACM : Communauté d'Agglomération de Chartres Métropole  
 SMGC : Syndicat Mixte du Grand Creillois

**190 logements autorisés en moyenne par an depuis 1999 <sup>(1)</sup>**

logements en résidence non compris

**199 logements autorisés en moyenne par an depuis 1999 <sup>(1)</sup>**

logements en résidence compris

**62 % de logements collectifs  
38 % de logements individuels sur la période 1999-2012 <sup>(1)</sup>**

logements en résidence non compris

**Le nombre d'autorisations de logements a longtemps été limité sur la CAC avec à peine plus de 100 logements autorisés à la construction par an entre 1999 et 2004. Depuis, malgré une accélération du nombre d'autorisations, le taux de construction reste bas. Pour atteindre les objectifs fixés par le PLH, très récemment approuvé, un élan conséquent de la construction est impératif.**

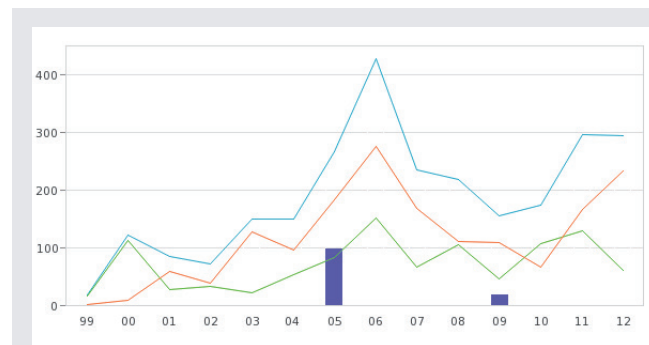
NOMBRE DE LOGEMENTS AUTORISÉS PAR AN

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012 <sup>(1)</sup>	Total
Individuel	16	113	27	34	22	54	84	152	66	106	46	108	129	61	1 018
Collectif	2	9	59	38	128	97	183	276	169	112	109	66	167	233	1 648
Sous-total	18	122	86	72	150	151	267	428	235	218	155	174	296	294	2 666
Résidence	0	0	0	0	0	0	98	0	0	0	19	0	0	0	117
Total	18	122	86	72	150	151	365	428	235	218	174	174	296	294	2 783

	Nombre moyen de logements autorisés par an <sup>(1)</sup>				Taux de construction annuel moyen en % <sup>(1)</sup>			
	1999-2012		2006-2012		1999-2012		2006-2012	
	total	total hors résidence	total	total hors résidence	total	total hors résidence	total	total hors résidence
<b>CAC</b>	<b>199</b>	<b>190</b>	<b>260</b>	<b>257</b>	<b>7,4</b>	<b>7,1</b>	<b>9,2</b>	<b>9,1</b>
ARC	340	278	391	285	11,1	9,1	11,6	8,4
CCPOH	133	133	133	133	10,7	10,7	9,7	9,7
CAB	422	368	560	486	12,8	11,2	15,6	13,6
Oïse	3 727	3 523	4 338	4 071	12	11,3	12,7	11,9

### UNE ACCELERATION DES AUTORISATIONS DE CONSTRUCTION DEPUIS LA DEUXIEME MOITIE DES ANNEES 2000

■ Sur la dernière décennie (1999-2012), 190 logements ont été autorisés en moyenne par an. Cette moyenne cache toutefois d'importantes fluctuations d'une année sur l'autre. Au début des années 2000, le nombre d'autorisations était particulièrement bas dans l'agglomération, puis il s'est accéléré jusqu'à aujourd'hui (à l'exception des années 2009 et 2010). En effet, à partir de 2006, la moyenne s'établit plutôt autour de 257 logements autorisés par an. ■ 62% de ces autorisations concernent des logements collectifs. A titre de comparaison, ce chiffre est de 35% à l'échelle du département, de 57% dans l'agglomération de Compiègne et de 51% dans le Beauvaisis. Là encore, cette moyenne lisse les fluctuations sur la période. A nombre d'autorisations équivalent, les années 2011 et 2012 sont bien différentes. Les autorisations



ont concerné à 80% des logements collectifs en 2012 alors que la répartition est plutôt équilibrée en 2011.

■ Malgré l'accélération du nombre d'autorisations ces dernières années, le taux de construction annuel moyen enregistré sur l'agglomération creilloise reste bas, bien en dessous de la moyenne départementale.

### UN REGAIN DE CONSTRUCTION IMPERATIF

■ Le PLH très récemment approuvé (4 décembre 2013) fixe un objectif de production de 400 logements par an pour la période 2012-2018. Il est le résultat d'un croisement entre le recensement des projets de logements des communes auquel un correctif de probabilité été apporté, l'évaluation à minima des besoins en logements de l'agglomération, et le nombre de logements nécessaires à l'objectif de stabilisation démographique prévu au SCoT. ■ Compte tenu du rythme de croissance annuel du parc (136 logements par an) et du nombre d'autorisations de logements (190 autorisations par an) observés durant ces dix dernières années, un élan conséquent de la construction sera impératif pour atteindre ces objectifs.

### LE CAS DES RÉSIDENCES

Les logements en résidence participent également à la dynamique de construction globale mais concernent un public très ciblé (personnes âgées, personnes handicapées, étudiants, personnes sans ressources etc.) ainsi que des opérations ponctuelles. A ce titre, ils sont recensés dans une ligne spécifique. Si l'influence des résidences, notamment étudiantes, est palpable sur l'agglomération compiégnnoise, elle est beaucoup plus discrète dans le Creillois et n'a concerné que 120 logements sur la dernière décennie.

### ■ À PROPOS DE SITADEL2 - DREAL PICARDIE

Système d'Information et de Traitement Automatisé des Données Élémentaires sur les Logements et les locaux. Cette base de donnée recense l'ensemble des opérations de construction à usage d'habitation (logement) et à usage non résidentiel (locaux) soumises à la procédure d'instruction du permis de construire.

<sup>(1)</sup> Les données de 2012 ont été prises en compte malgré leur caractère provisoire à la date de réalisation de la fiche. Ces données sont donc susceptibles d'évoluer et de modifier les différents résultats affichés.

CAC : Communauté de l'Agglomération Creilloise  
 ARC : Agglomération de la Région de Compiègne  
 CAB : Communauté d'Agglomération du Beauvaisis  
 CCPOH : Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte  
 CACM : Communauté d'Agglomération de Chartres Métropole  
 SMGC : Syndicat Mixte du Grand Creillois



**45 % de logements locatifs publics <sup>(1)</sup> en 2012 sur le parc total**

**69 m<sup>2</sup> de surface moyenne habitable <sup>(2)</sup> par logement en 2012**

**Taille des logements en 2012 <sup>(2)</sup>**  
 20 % de 1 à 2 pièces  
 69 % de 3 à 4 pièces  
 12 % de 5 pièces et plus

**Avec une part de 45% du parc total, le parc locatif social de la CAC est particulièrement conséquent.**

### UN PARC LOCATIF SOCIAL TRES CONSEQUENT

- Le parc locatif public représente 12 800 logements en 2012, soit 45% du parc de logement total de l'agglomération, ce qui est près du double de ce qui est constaté dans les autres agglomérations de l'Oise (25% du parc total dans le Compiégnois, 27% dans le beauvaisis). En revanche, sa croissance a été quasi nulle entre 2010 et 2012 (+90 unités).
- Le PLH récemment approuvé fixe des objectifs de construction de 400 logements par an dont 208 logements sociaux (PLUS, PLAI, PLS, accession sociale et accession intermédiaire).
- La commune de Creil propose 7 200 logements locatifs publics, ce qui représente plus de la moitié du parc locatif public de l'agglomération et quasiment autant que son parc total. Toutefois, l'ensemble des communes de l'agglomération participe à l'offre conséquente de logements de ce type.
- 70% de ce parc est composé de logements moyens (3 à 4 pièces), alors que les petits logements en représentent 20%. La surface moyenne s'élève à 69 m<sup>2</sup>. La vacance relevée dans le parc locatif public de l'agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2012 s'élève à 1,2%. Les chiffres de la vacance sont difficiles à appréhender et sont donc à prendre avec précaution. Le PLH de l'agglomération mentionne une vacance peu élevée de 1% mais qui a augmenté entre 2007 et 2010.
- Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, 28% des ménages logés dans le parc locatif public de la CAC sont installés depuis moins de 3 ans dans leur logement et ils sont 11 % à avoir emménagé depuis moins d'un an. Il est à noter que ces taux sont légèrement inférieurs à ceux enregistrés dans l'Oise.

■ À PROPOS DU RÉPERTOIRE DES LOGEMENTS LOCATIFS DES BAILLEURS SOCIAUX (RPLS)  
 Le répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux a été créé au 1<sup>er</sup> janvier 2011 en lieu et place de l'enquête sur le parc locatif social (EPLS) réalisée entre 1987 et 2010. Ce fichier contient l'ensemble des logements des bailleurs sociaux au 1<sup>er</sup> janvier N et ceux sortis durant l'année N-1. La base de données RPLS remplaçant dorénavant l'enquête EPLS, seules deux années sont disponibles et comparables. Les années antérieures à 2010 ne peuvent plus être utilisées pour les comparatifs et les évolutions. Les données détaillées RPLS sont des données «redressées». Les données dites «brutes», fournies par les bailleurs, ont en effet subi des traitements statistiques visant à en améliorer la qualité et la cohérence d'ensemble. Les données des logements non conventionnés des SEM ne sont pas transmises et ne sont donc pas présentes dans ce fichier ce qui peut apporter des différences avec les données agrégées utilisées pour suivre le nombre total de logements dans le parc public. De plus un filtre a été opéré sur les données permettant d'exclure les logements sortis du parc mais toujours présents dans les données transmises.

PARC DE LOGEMENTS LOCATIFS PUBLICS EN 2012

Nom de la commune	Individuel	Collectif	Total
Creil	143	7 053	7 196
Montaire	141	1 995	2 136
Nogent-sur-Oise	42	2 559	2 601
Villers-Saint-Paul	51	787	838
<b>CAC</b>	<b>377</b>	<b>12 394</b>	<b>12 771</b>

	Nombre de logements locatifs publics en 2012	Part de logements locatifs publics en 2012 <sup>(1)</sup>	Evolution du parc social entre 2010 et 2012 <sup>(3)</sup>
<b>CAC</b>	<b>12 771</b>	<b>45,2</b>	<b>0,70%</b>
ARC	8 655	25,4	2,40%
CCPOH	2 420	17,5	3,20%
CAB	9 795	27	0,90%
Oise	61 772	17,8	1,90%

TAUX DE VACANCE EN 2012 DANS LE PARC LOCATIF PUBLIC <sup>(2)</sup>

CAC	1,20%
ARC	3,01%
CAB	3,45%
Oise	2,4%

PART D'EMMÉNAGÉS RÉCENTS DANS LE PARC LOCATIF PUBLIC EN 2012 <sup>(2)</sup>

	moins de 1 ans	moins de 3 ans
CAC	10,8%	27,7%
ARC	12,5%	28,6%
CAB	12,5%	28,3%
Oise	11,9%	28,9%

<sup>(1)</sup> Taux estimé à partir du parc 2010 + logements construits depuis 2009 et le RPLS  
<sup>(2)</sup> hors logement non conventionné des SEM  
<sup>(3)</sup> La base de données RPLS remplaçant dorénavant l'enquête EPLS, seules deux années sont disponibles et comparables. Les années antérieures à 2010 ne peuvent plus être utilisées pour les comparatifs et les évolutions.  
 CAC : Communauté de l'Agglomération Creilloise  
 ARC : Agglomération de la Région de Compiègne  
 CAB : Communauté d'Agglomération du Beauvaisis  
 CCPOH : Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte  
 CACM : Communauté d'Agglomération de Chartres Métropole  
 SMGC : Syndicat Mixte du Grand Creillois

**L'agglomération creilloise, avec ses 29 000 emplois, est un des trois grands pôles d'emploi de l'Oise. Malgré cette position, le territoire se caractérise par un taux d'emploi faible et un taux de chômage élevé mettant en évidence l'inadéquation entre la formation de la population et les besoins des entreprises.**

### LA CAC, POLE D'EMPLOI MAJEUR DANS L'OISE...

■ La CAC compte près de 32 000 actifs soit 45% de sa population totale. 29 000 personnes déclarent exercer un emploi <sup>(1)</sup> dans l'agglomération en 2010 ce qui positionne le Creillois derrière l'agglomération du Beauvaisis (46 200 emplois) et l'agglomération compiégnoise (39 000 emplois). Bien que les comparaisons entre les données du recensement 1999 et 2010 doivent être considérées avec prudence, le nombre d'emplois issu de cette déclaration est stable sur la dernière décennie (+ 225 emplois).

### ...MALGRE UN TAUX D'EMPLOI FAIBLE

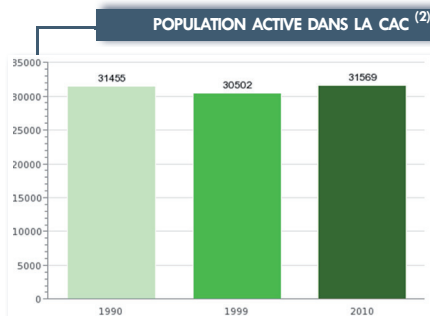
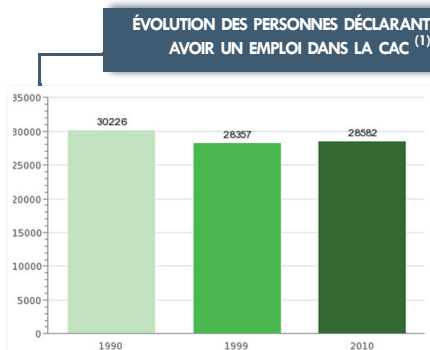
■ Malgré cette position privilégiée au sein de l'Oise, le taux d'emploi de la population en âge de travailler est de 54,5% et donc nettement inférieur aux moyennes départementale et régionale (respectivement 64,4% et 61,7%). Cette situation peut s'expliquer par l'importance de la population de jeunes adultes, étudiante ou non, et des personnes sans emploi.

■ L'indice de concentration par l'emploi, s'élevant à 113, révèle que les emplois proposés par les entreprises implantées sur la CAC permettent d'attirer des actifs ne résidant pas sur le territoire, ce qui atteste de l'attraction de l'agglomération sur les territoires voisins. En effet, près de 17 300 personnes non résidentes de la CAC viennent y travailler.

■ Dans l'agglomération, le taux de chômage est particulièrement élevé (20% contre 11,7% à l'échelle départementale) et révèle une inadéquation entre la formation de la population locale et les besoins des entreprises. De plus, le nombre de demandeurs d'emploi y est comme au niveau national en forte hausse depuis 2007.

### DONNÉES DU RECENSEMENT PAR COMMUNE (2010)

Nom de la commune	Nombre d'emplois	Population active	Population active occupée	Taux d'emploi	Indicateur de concentration d'emploi
Creil	16 031	15 212	11 908	54	135
Montataire	5 467	5 483	4 370	53,5	125
Nogent-sur-Oise	5 028	8 076	6 692	55,1	75
Villers-Saint-Paul	2 056	2 798	2 277	57,4	90
<b>CAC</b>	<b>28 582</b>	<b>31 570</b>	<b>25 246</b>	<b>54,5</b>	<b>113</b>
<b>SCoT SMGC</b>	<b>36 309</b>	<b>40 656</b>	<b>33 399</b>	<b>57,1</b>	<b>109</b>



### TAUX DE CHÔMAGE 2010 AU SENS DE L'INSEE <sup>(3)</sup>

<b>CAC</b>	<b>20 %</b>
ARC	12 %
CCPOH	11 %
CAB	14 %
Oise	12 %
CACM	10 %

### <sup>(4)</sup> TAUX D'EMPLOI

Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population, mais concerne le plus souvent la population en âge de travailler (généralement définie, en comparaison internationale, comme les personnes âgées de 15 à 64 ans).

### <sup>(5)</sup> INDICATEUR DE CONCENTRATION PAR L'EMPLOI

L'indice de concentration de l'emploi, ou taux d'attraction par l'emploi, désigne le rapport entre le nombre d'emplois offerts dans un territoire et les actifs ayant un emploi qui résident dans ce territoire. Il permet de mesurer l'attraction par l'emploi qu'un territoire exerce sur les autres.

Année	TAUX D'EMPLOI <sup>(4)</sup>					
	CAC	ARC	CCPOH	CAB	Oise	Picardie
2010	54,5%	61,4%	65,3%	60,9%	64,4%	61,7%
2010	113,2	134,3	56,2	143,9	81,0	88,3
1999	54 % en 1999					
						116,9 en 1999

INDICATEUR DE CONCENTRATION D'EMPLOI <sup>(5)</sup>

### <sup>(1)</sup> À PROPOS DE L'EXPLOITATION DES DONNÉES DU RECENSEMENT 2010

Le changement de méthode du nouveau recensement de la population engendre des changements de concepts qui influent sur les comparaisons et le suivi dans le temps. La comparaison avec les recensements précédents est donc très délicate.

En effet, le nouveau mode de calcul des emplois et des actifs, inclut à présent les étudiants et les retraités déclarant exercer une activité professionnelle, ce qui n'était pas le cas pour les recensements précédents.

Le suivi des phénomènes économiques à partir des données issues du recensement de la population semble sujet à caution. Il est donc nécessaire de compléter ce travail par l'exploitation de bases de données plus spécifiques : la base CLAP de l'Insee pour l'emploi, la base ACOSS pour l'emploi salarié privé (qui remplace la base Unedic) et enfin le fichier Sirene de l'Insee pour les établissements (cf. page suivante).

### <sup>(2)</sup> POPULATION ACTIVE

Ensemble des actifs (y compris les étudiants et les retraités déclarant une activité professionnelle) ayant un emploi ou se déclarant chômeurs, âgés de 15 ans ou plus.

### <sup>(3)</sup> TAUX DE CHÔMAGE AU SENS DE L'INSEE

Le taux de chômage d'une classe d'individus est le rapport entre le nombre de chômeurs de cette classe et le nombre d'actifs de la classe (actifs ayant un emploi et chômeurs).

### Remarque

La définition du chômage au sens du recensement diffère de celles du Bureau international du travail (BIT) et de Pôle Emploi. Le chômage au recensement est plus élevé que le chômage au sens du BIT car les personnes inactives ont parfois tendance à se déclarer au chômage alors qu'elles ne répondent pas à tous les critères du BIT. Il est conseillé de raisonner en structure ou en positionnement relatif, aussi bien à une date donnée qu'en évolution.

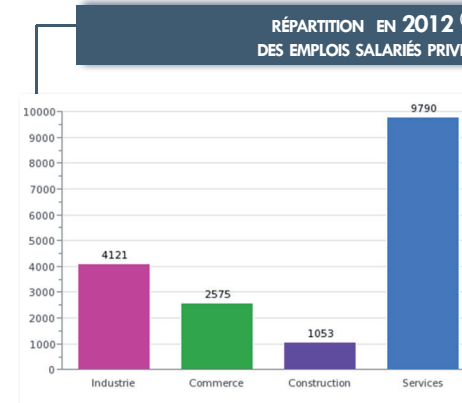
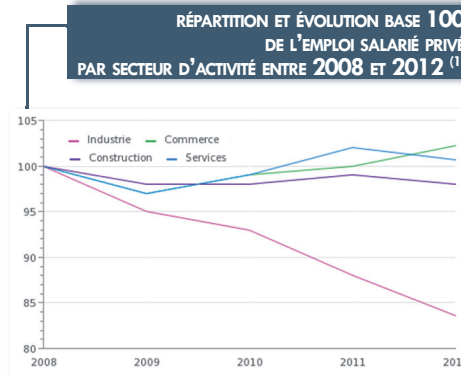
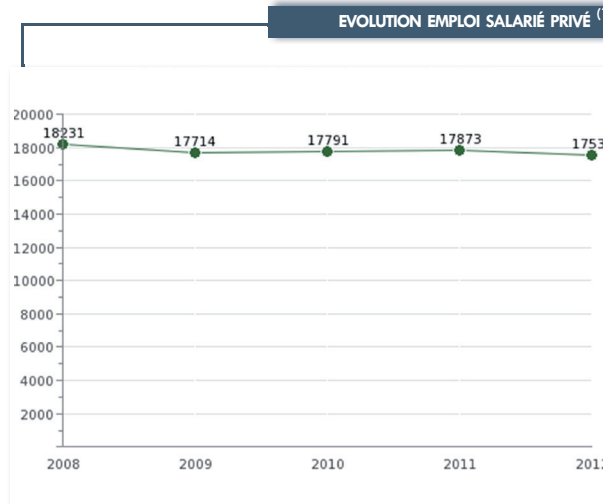
CAC : Communauté de l'Agglomération Creilloise  
 ARC : Agglomération de la Région de Compiègne  
 CAB : Communauté d'Agglomération du Beauvaisis  
 CCPOH : Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte  
 CACM : Communauté d'Agglomération de Chartres Métropole  
 SMGC : Syndicat Mixte du Grand Creillois

Depuis 2008, l'emploi salarié privé perd près de 140 unités par an. Alors que les secteurs du commerce, de la construction et des services présentent des effectifs de salariés relativement stables ces cinq dernières années, le secteur industriel voit son nombre de salariés chuter. Pour autant ce dernier secteur reste le principal employeur du territoire.

### UNE BAISSÉ DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVE

- L'agglomération creilloise compte 17 500 emplois salariés privés en 2012. Sur les 5 dernières années, leur nombre a baissé de 690 postes soit 3,8% de perte ce qui est proportionnellement équivalent à ce qui est enregistré au niveau départemental. Il est à noter que ces effectifs sont en hausse sur la commune de Nogent-sur-Oise (+ 168 emplois, soit + 5,4%).
- Le vaste secteur des services rassemble le plus grand nombre d'emplois privés et semble se maintenir à un niveau constant. Cependant au sein de cette catégorie les situations sont variées. Ainsi, le dynamisme des emplois liés aux services aux entreprises (+ 750 emplois) est largement atténué par les baisses enregistrées dans l'administration (- 501 emplois), les transports (- 109 emplois) et dans les « autres services » (- 241 emplois).
- Sur la période 2008-2012, le secteur du commerce est en très légère hausse (+ 64 emplois) alors que le secteur de la construction est en très légère baisse (- 20 emplois).
- Si le nombre d'emplois liés aux services, au commerce et à la construction est resté relativement stable sur la période 2008-2012, le secteur industriel est quant à lui en baisse sensible (- 802 emplois soit - 16%). Cette baisse s'est accélérée à partir de 2010.
- Cependant, malgré ces pertes, le secteur de l'industrie reste le principal employeur du territoire.

	Effectifs 2012 <sup>(1)</sup>	Evolution 2008-2012 <sup>(1)</sup>	Part des services 2012 <sup>(1)</sup>	Evolution services 2008-2012 <sup>(1)</sup>	Evolution autres secteurs 2008-2012 <sup>(1)</sup>
<b>CAC</b>	<b>17 539</b>	<b>-3,8</b>	<b>55,8</b>	<b>0,7</b>	<b>-9</b>
ARC	28 939	-2,4	56,1	8,7	-13,8
CCPOH	5 920	-2,8	50,4	-0,8	-5,6
CAB	32 798	-0,8	55,7	+4,5	-5,9
SCoT SMGC	24 792	-1,2	50,7	5,4	-7,2



■ <sup>(1)</sup> BASE ACOSS

Depuis les premières éditions des tableaux de bord, les données Unedic étaient utilisées pour suivre les emplois salariés privés. Depuis 2012, et suite aux réformes nationales, c'est l'ACOSS qui fournit cette base de données. Dorénavant, ces données s'inscrivent dans un cycle quinquennal (2007-2011, 2008-2012 à ce jour) avec un dénombrement des établissements employeurs et des effectifs salariés au 31 décembre de l'année n. Ces nouvelles données peuvent être révisées car elles font l'objet de retraitements statistiques. Mais elles bougent globalement peu au-delà d'un an de recul. Comme pour toute donnée, plus on descend à un niveau désagrégé et plus on risque d'observer des mouvements importants dans les séries. Cette base statistique n'historise pas les changements administratifs. Ainsi, la dernière situation (notamment en termes de domiciliation et de code APE) est réaffectée à l'ensemble de l'historique. Autrement dit, une entreprise qui aurait déménagé en 2012 d'une commune X à une commune Y ne contribue qu'aux effectifs de la commune Y sur l'ensemble de l'historique. Ceci peut expliquer des évolutions entre 2 fichiers de livraison. De plus, le changement d'organisme producteur de la donnée a également montré des écarts plus ou moins importants selon les territoires en termes d'effectifs.

<sup>(1)</sup> Données provisoires

CAC : Communauté de l'Agglomération Creilloise  
 ARC : Agglomération de la Région de Compiègne  
 CAB : Communauté d'Agglomération du Beauvaisis  
 CCPOH : Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte  
 CACM : Communauté d'Agglomération de Chartres Métropole  
 SMGC : Syndicat Mixte du Grand Creillois

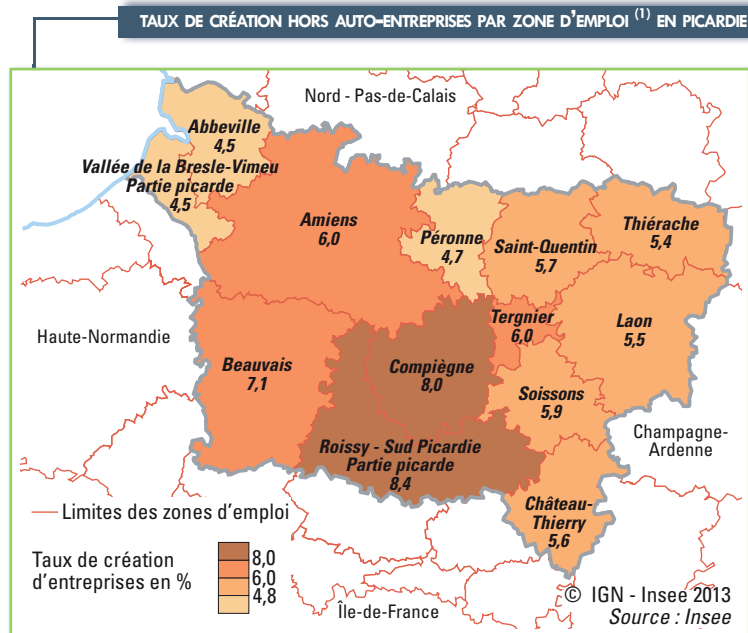
La création d'entreprise a connu une récente envolée grâce à la mise en place du statut d'auto-entrepreneur. Hors auto-entreprise, le taux de création d'établissement de la zone d'emploi Roissy-Sud Picardie à laquelle appartient l'agglomération creilloise est le plus important au niveau régional. Les établissements du secteur des services sont en hausse, notamment portés par la dynamique de la catégorie « autres services ».

### L'AUTO-ENTREPRISE PORTE LA DYNAMIQUE DE CROISSANCE DU NOMBRE D'ETABLISSEMENTS

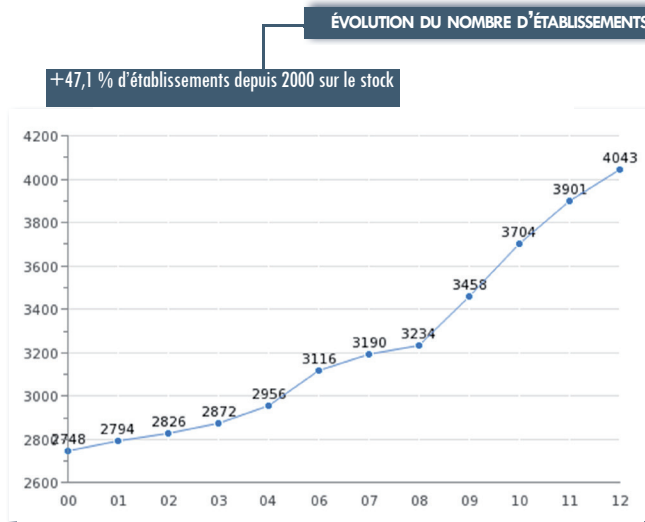
- La progression du nombre d'établissements est réelle depuis 2000. Une accélération de la croissance est notable depuis 2009. En effet, durant la première moitié de la décennie, ces établissements augmentaient d'une soixantaine d'unités par an en moyenne (solde création-dissolution). Depuis, ce chiffre est passé à une augmentation moyenne de 140 établissements par an.
- Ce phénomène est à relier avec l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2009 du statut d'auto-entrepreneur qui a multiplié les créations d'entreprise, la conjoncture économique poussant de plus en plus d'individus à lancer leur entreprise y voyant une opportunité d'emploi.
- Il convient de relativiser cette importante croissance du nombre d'établissements. En effet, l'Insee constate que hors auto-entreprise, le nombre de créations d'établissement chute quel que soit le secteur d'activité.
- Il est à noter que la zone d'emploi de Roissy – Sud Picardie (partie picarde) à laquelle appartient l'agglomération creilloise, est le territoire picard où le taux de création d'entreprise, hors auto-entrepreneur est le plus important (au-delà de 8%)

### LE DYNAMISME DES ETABLISSEMENTS DE SERVICES, IMPACTE PAR LE STATUT D'AUTO-ENTREPRENEUR

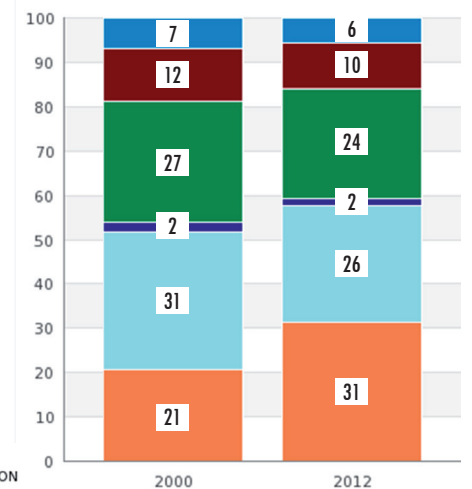
- Entre 2000 et 2012, 700 établissements ont vu le jour dans le Creillois, soit une hausse de 43%.
- Parmi les établissements appartenant au secteur des services, ceux offrant des services « autres » sont les plus nombreux et sont ceux dont le nombre augmente le plus entre 2000 et 2012 (336 en 2000 contre 734 en 2012). L'effet de l'auto-entrepreneariat se fait de nouveau sentir, puisque la très large gamme de services permis par ce statut apparaît dans cette catégorie et ne permet d'ailleurs pas de dégager un type d'activité en particulier.
- Les établissements liés aux services de la santé, de l'éducation et aux entreprises représentent la moitié des établissements de l'agglomération et augmentent de 20 à 30% chacun.



in Bilan économique Picardie 2012. - Insee Picardie, avril 2013



### RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS (%) DANS LE SECTEUR DES SERVICES ENTRE 2000 ET 2012



- TRANSPORT
- ADMINISTRATION
- RESTAURATION
- SANTÉ ET ÉDUCATION
- SERVICES AUX ENTREPRISES
- AUTRES SERVICES

■ (1) ZONE D'EMPLOI (déf. 2010)  
 Pour l'Insee, une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la majorité des actifs résident et travaillent. La zone d'emploi de Compiègne comprend l'ARC, la CC Pays des Sources, CC Pays du Noyonnais, CC Deux Vallées, CC Canton d'Atichy, CC Plaine d'Estrées (en partie), CC Basse Automne, CC Plateau Picard (en partie), CC Pays de Valois (en partie), CC Pays d'Oise et d'Halatte (en partie) et la commune de Lachelle.

■ BASE SIRENE  
 La base de données SIRENE sur les établissements renseigne sur l'ensemble des établissements et leurs entreprises (publics ou privés). Les évolutions présentées ici font apparaître les stocks de l'année sans correction liée à la vie des établissements. De plus, ce fichier n'est pas exploitable en termes d'effectifs salariés. Le croisement entre le nombre d'établissements et ses effectifs est donc impossible. En revanche cette base nous donne une liste exhaustive des établissements présents sur un territoire.

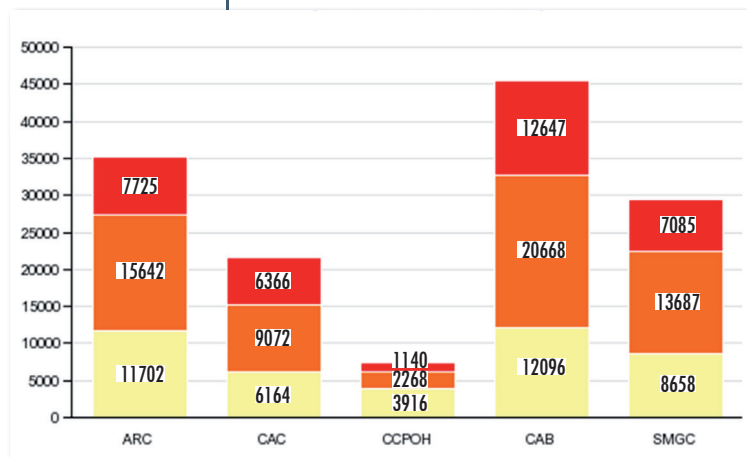


**Le territoire présente un tissu économique relativement équilibré mais la baisse conséquente de la sphère non-présentielle interroge sur l'attractivité du territoire auprès des entreprises de niveau international. De plus, le rôle de la sphère publique qui tend à s'accroître et celui de la sphère présentielle qui recule légèrement peuvent mettre en péril cet équilibre relatif.**

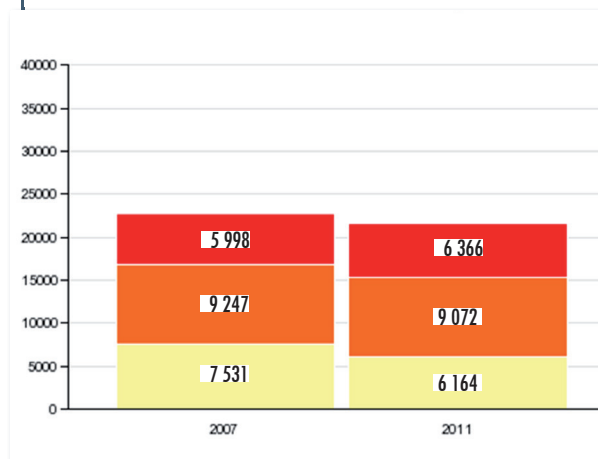
### UN FRAGILE EQUILIBRE DE LA STRUCTURE DU TISSU ECONOMIQUE

- Le secteur économique de l'agglomération creilloise est plutôt équilibré compte tenu de la répartition des différentes sphères. Cet équilibre traduit une diversification des activités et donc des emplois.
- La sphère présentielle représente 42 % des emplois en 2012 ce qui traduit un certain dynamisme de l'économie locale à répondre aux besoins du territoire. Cependant, les emplois liés à cette sphère sont en légère baisse (- 175 emplois) entre 2007 et 2011.
- 28% des emplois concernent la sphère non présentielle, c'est-à-dire des emplois au sein d'entreprises répondant aux besoins non liés directement au territoire de l'agglomération.
- Cette part montre à la fois un niveau honorable d'ouverture des entreprises locales aux marchés nationaux et internationaux, du potentiel du territoire à attirer des entreprises d'envergure qui dépasse le niveau local mais aussi un niveau conséquent de vulnérabilité de ces entreprises aux délocalisations mondiales. Le nombre d'emplois liés à cette sphère est d'ailleurs en recul conséquent entre 2007 et 2011 (- 18% contre - 12,5% dans le compiégnois).
- Enfin, la sphère publique englobe près de 30% des emplois totaux. Ce chiffre montre que l'emploi public occupe une place relativement importante au sein de l'agglomération. Ceci est d'autant plus vrai que, comparativement, l'agglomération de Beauvais dont la ville centre est la préfecture de l'Oise présente une part de sphère publique moindre.
- Il est à noter que l'agglomération creilloise compte sur son territoire une base militaire qui n'est pas prise en compte dans les données CLAP. Cependant, cette base aérienne emploie en 2011, 3 110 personnes dont 16% d'officiers, 50% de sous-officiers, 23% de militaires du rang, 10% de civils et 1% de personnels divers. Le rôle de la fonction publique globale sur le territoire est donc dans les faits plus conséquent.

**STRUCTURATION PAR SPHERE DE L'ECONOMIE LOCALE EN 2011 (répartition des emplois)**



**ÉVOLUTION DE LA SPHERE ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE DE LA CAC**



**SPHERE PUBLIQUE**  
 établissements de droit administratif ou établissements dont plus de la moitié de l'effectif fait partie de la fonction publique d'Etat (hors les militaires).

**SPHERE PRÉSENTIELLE**  
 activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou transitant sur le territoire.

**SPHERE NON PRÉSENTIELLE**  
 activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

■ BASE INSEE - CLAP

La base de données CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) s'appuie sur le référentiel sirene des établissements, qui est complété par les DADS (Déclarations Annuelles de Données Sociales) et des données provenant des URSSAFF pour le secteur privé, la fonction publique territoriale et hospitalière. Pour la fonction publique d'Etat, les fichiers proviennent du fichier de paie des agents. Cette multitude de sources a pour objectif : de repérer les regroupements de déclarations dans les DADS et de réaffecter les emplois, de repérer les divergences entre les sources et de sélectionner celle jugée la plus fiable, et de repérer les trous de collecte dans les DADS. CLAP couvre ainsi un champ très large d'entreprises et d'établissements, mais ne prend pas en compte les non-salariés, l'emploi intérimaire et les emplois du secteur de la défense. La base de données CLAP, produite par l'Insee permet d'analyser l'économie locale en répartissant les emplois par sphère d'activité. Ces sphères permettent de comprendre les logiques de spatialisation des activités (répondant aux besoins du territoire ou aux besoins nationaux et internationaux), de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux et par le fait leur degré de vulnérabilité. Aux sphères présentielle (liée aux besoins locaux) et non-présentielle (liée aux besoins nationaux et internationaux), une troisième a été distinguée faisant état de l'emploi dans la sphère publique.

CAC : Communauté de l'Agglomération Creilloise  
 ARC : Agglomération de la Région de Compiègne  
 CAB : Communauté d'Agglomération du Beauvaisis  
 CCPOH : Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte  
 CACM : Communauté d'Agglomération de Chartres Métropole  
 SMGC : Syndicat Mixte du Grand Creillois



# niveau de vie

1/2

## chômage

source : Insee, Pôle Emploi

### ■ TAUX DE CHÔMAGE

Pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). L'Insee publie au niveau national des taux de chômage en moyenne trimestrielle, estimés à partir de l'enquête Emploi et respectant la définition du Bureau International du Travail. Pour les séries par région, département et zone d'emploi, qui s'intitulent « taux de chômage localisés », le nombre de chômeurs est estimé en ventilant le résultat de l'Enquête Emploi selon une clé de répartition issue des Demandes d'Emploi en Fin de Mois (DEFM). Il n'existe donc pas de taux de chômage officiel à l'échelon des communes et des communautés de communes. Seul le nombre des DEFM, enregistrés à Pôle Emploi, est disponible.

Les résultats sur le chômage issus des sources qui viennent d'être citées ne doivent pas être confondus avec les résultats mentionnés dans la première fiche du thème Economie, où il est question du nombre de personnes se déclarant au chômage.

■ <sup>(1)</sup> ZONE D'EMPLOI (déf. 2010)  
 Pour l'Insee, une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la majorité des actifs résident et travaillent. La zone d'emploi de Compiègne comprend l'ARC, la CC Pays des Sources, CC Pays du Noyonnais, CC Deux Vallées,

<sup>(2)</sup> CC Canton d'Attichy, CC Plaine d'Estrées (en partie), CC Basse Automne, CC Plateau Picard (en partie), CC Pays de Valois (en partie), CC Pays d'Oise et d'Halatte (en partie) et la commune de Lachelle.

■ <sup>(2)</sup> DEMANDES D'EMPLOIS EN FIN DE MOIS (DEFM) DE CATÉGORIE A  
 Il s'agit des demandeurs d'emploi sans aucun emploi et tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi. Suite aux recommandations du CNIS, de nouvelles catégories de demandeurs d'emploi sont entrées en vigueur en 2009. Les demandeurs d'emploi sont maintenant classés par catégories A, B, C, D, E. C'est la catégorie A qui correspond aux DEFM 1, 2, 3, hors activité réduite.

### EVOLUTION DES - 25 ANS ET DES + 50 ANS AU SEIN DES DEFM <sup>(2)</sup>

	- 25 ans		+ 50 ans	
	1999	2012	1999	2012
CAC	19,9%	18%	14,2%	16,3%
Oise	18,9%	20,8%	16,4%	20%

### Taux de chômage dans la zone d'emploi <sup>(1)</sup>

11 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2013

### Demandeurs d'emploi dans la CAC <sup>(2)</sup>

+ 2 327 chômeurs  
 entre 2007 et 2012

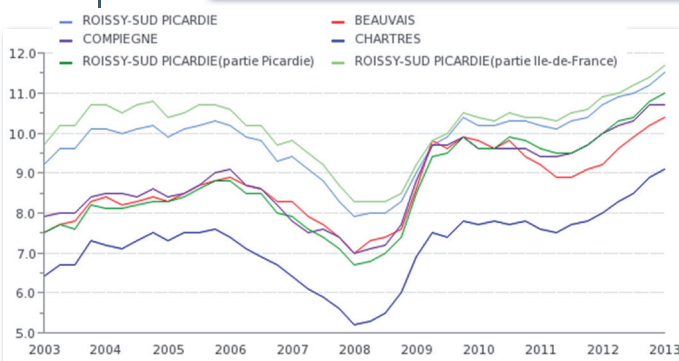
**La zone d'emploi de Roissy-Sud Picardie (partie picarde) présente un taux de chômage relativement bas par rapport à la situation régionale. Pour autant, elle n'échappe pas à la hausse de ce taux (+ 1,3 point entre fin 2011 et début 2013) ainsi qu'à la croissance du nombre de demandeurs d'emploi, notamment de plus de 50 ans.**

### UNE ACCELERATION IMPORTANTE DU CHÔMAGE AU SEIN DE LA ZONE D'EMPLOI EN 2012

■ Le taux de chômage de la zone d'emploi de Roissy-Sud Picardie (partie picarde) à laquelle appartient l'agglomération creilloise s'élève au 1<sup>er</sup> trimestre 2013 à 11%, soit un taux légèrement plus bas que celui enregistré sur la partie Ile-de-France de cette même zone d'emploi. Cependant, ce taux y est, comme au niveau national, à la hausse depuis de nombreuses années.

■ Sur la décennie, il s'est mis à augmenter rapidement après l'embellie de la période 2005-2008. Durant les années 2009 et 2012, cette croissance du nombre de chômeurs s'est fortement accélérée. En effet, entre le 4<sup>e</sup> trimestre 2011 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2013, le taux de chômage enregistré sur la zone d'emploi Roissy-Sud Picardie (partie picarde) a augmenté de 1,3 point. A titre de comparaison, cette hausse est de 1 point pour la zone d'emploi de Compiègne.

### EVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE PAR ZONE D'EMPLOI <sup>(1)</sup>



### EVOLUTION TRIMESTRIELLE DU TAUX DE CHÔMAGE PAR ZONE D'EMPLOI (ZE) <sup>(1)</sup>

	2011				2012				2013
	1 <sup>er</sup> tr	2 <sup>e</sup> tr	3 <sup>e</sup> tr	4 <sup>e</sup> tr	1 <sup>er</sup> tr	2 <sup>e</sup> tr	3 <sup>e</sup> tr	4 <sup>e</sup> tr	1 <sup>er</sup> tr
<b>RSP partie Picardie</b>	<b>9,6</b>	<b>9,5</b>	<b>9,5</b>	<b>9,7</b>	<b>10</b>	<b>10,3</b>	<b>10,4</b>	<b>10,8</b>	<b>11</b>
Roissy-Sud Picardie (RSP)	10,2	10,1	10,3	10,4	10,7	10,9	11	11,2	11,5
RSP partie Ile-de-France	10,4	10,3	10,5	10,6	10,9	11	11,2	11,4	11,7
ZE Compiègne	9,4	9,4	9,5	9,7	10	10,2	10,3	10,7	10,7
ZE Beauvais	9,2	8,9	8,9	9,1	9,2	9,6	9,9	10,2	10,4
ZE Chartres	7,6	7,5	7,7	7,8	8	8,3	8,5	8,9	9,1

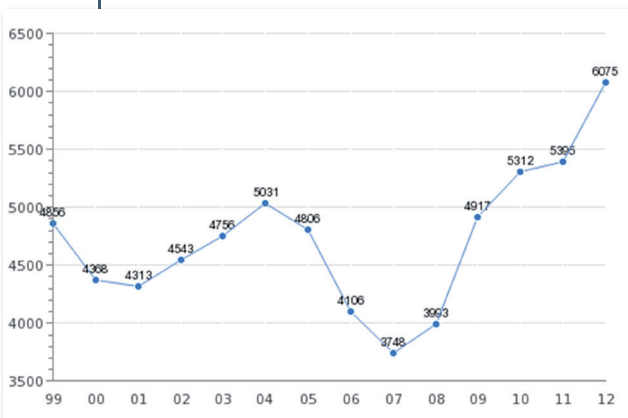
Rappel : en l'absence d'un taux de chômage à l'échelon de la CAC, c'est le taux de chômage à la zone d'emploi qui fait l'objet d'un suivi, étant entendu que la situation du chômage dans la CAC, agglomération et pôle d'emplois important, se distingue de celle de la zone d'emploi.

### UNE HAUSSE CONSEQUENTE DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI <sup>(2)</sup>

■ La courbe des demandeurs d'emploi durant les années 2000 est fluctuante dans l'agglomération. En effet, après une période de décroissance entre 2004 et 2007, date où le nombre de demandeurs d'emploi est au plus bas, la dynamique est clairement à la hausse depuis. Le rythme de croissance du nombre de demandeurs d'emploi enregistré sur la dernière année (+ 680 demandeurs entre le 1<sup>er</sup> décembre 2011 et le 1<sup>er</sup> décembre 2012) est plus rapide que celui enregistré lors de la période de forte croissance entre 2007 et 2009 (+ 585 demandeurs par an). L'agglomération creilloise compte 6 075 demandeurs d'emploi en 2012, dont 1 091 personnes de moins de 25 ans et 991 personnes de plus de 50 ans.

■ Il est à noter les évolutions particulières de l'agglomération comparée au contexte isarien. En effet, sur la période 1999-2012, la part des chômeurs de moins de 25 ans a baissé de près de 2 points de pourcentage (+ 2% au niveau départemental), alors que celle des chômeurs âgés de plus de 50 ans a augmenté de 2,1 points de pourcentage (+3 6% au niveau départemental).

### ÉVOLUTION DU NOMBRE DES DEFM <sup>(2)</sup> DANS LA CAC



# niveau de vie

2/2

## revenus et aides sociales

sources : CAF de l'Oise, FILOCOM, MEDDE d'après DGFIP, DGFIP, Insee Revenu Localisé

Revenu médian  
**23 474 euros**

Revenu moyen imposé  
**21 726 euros**

Revenu moyen non imposé  
**7 080 euros**

**4 078 allocataires RSA <sup>(1)</sup>**

**9 706 personnes couvertes <sup>(2)</sup>**  
soit 13,7 % de la population

**Le revenu médian de l'agglomération s'élève à 23 474 euros. S'il est parmi les plus bas du département, il fait aussi partie de ceux qui augmentent le moins vite.**

**A l'inverse les différences dans les situations sociales sont un peu moins marquées dans l'agglomération que sur l'ensemble du département.**

**Les bénéficiaires d'au moins une forme du RSA sont en hausse et les ménages éligibles à un logement public augmentent plus fortement que le nombre de ménages total.**

### UN REVENU MOYEN IMPOSE TRES INFERIEUR A CELUI ENREGISTRE SUR LE DEPARTEMENT

■ Le revenu médian par ménage dans l'agglomération s'élève à 23 474 euros en 2011 (soit 1 956 euros avant redistribution). Cette médiane permet de séparer les foyers fiscaux, tel que 50% des personnes perçoivent moins et 50% perçoivent plus que ce revenu. A titre de comparaison, ce revenu est inférieur à celui enregistré dans les autres agglomérations de l'Oise et celui du département : 32 264 euros (28 915 euros en France Métropolitaine). En termes d'évolution, ce revenu médian parmi le plus faible de l'Oise est aussi celui qui a augmenté le moins rapidement entre 2001 et 2011 (+ 1,4% contre + 2% au niveau départemental). Cependant, il est important de rappeler que ce revenu fiscal est un montant avant redistribution et qu'il ne comprend ni les revenus sociaux non déclarés ni les impôts directs, ce qui peut faire varier sensiblement le revenu disponible (voir encadré).

■ L'étude des revenus par foyer fiscal vient affiner ces propos. Le revenu moyen par foyer fiscal imposé

est de 21 726 euros en 2011 soit 3 fois supérieur au revenu moyen non imposé, traduisant une disparité de revenu conséquente mais toutefois moindre que dans l'agglomération compiénoise (rapport de 3,8), du Beauvaisis (rapport de 3,6) et sur l'ensemble du département.

■ Il est à noter que si le revenu moyen imposé enregistré dans le Creillois est de manière conséquente inférieur à celui enregistré sur le département, le revenu moyen non imposé en revanche n'est que légèrement inférieur à la moyenne départementale.

### UNE AUGMENTATION DU NOMBRE DE BENEFICIAIRES DU RSA

■ 9 706 personnes sont couvertes par au moins une des formes du Revenu de Solidarité Active (RSA) soit 13,7% de la population de l'agglomération (7,6% dans le Compiégnois, 11,5% dans le Beauvaisis). Dans l'Oise, cette part s'élève à 6%.

■ Entre 2009 et 2012, le nombre de bénéficiaires et

	Revenu médian en euros par ménage fiscal <sup>(3)</sup>			Revenu moyen imposé en euros par foyer fiscal			Revenu moyen non imposé en euros par foyer fiscal		
	2001	2011	TVAM 2001-2011	2001	2011	TVAM 2001-2011	2001	2011	TVAM 2001-2011
<b>CAC</b>	<b>20 072</b>	<b>23 474</b>	<b>1,4%</b>	<b>17 650</b>	<b>21 726</b>	<b>1,9%</b>	<b>5 971</b>	<b>7 080</b>	<b>1,6%</b>
ARC	24 000	29 178	1,8%	23 089	29 633	2,3%	6 219	7 701	2%
CCPOH	28 554	35 167	1,9%	21 699	27 194	2,1%	6 870	8 183	1,6%
CAB	21 650	27 429	2,2%	21 568	25 939	1,7%	5 904	7 224	1,9%
Oise	25 866	32 264	2%	22 657	27 593	1,8%	6 550	8 013	1,8%

### EVOLUTION DE LA POPULATION COUVERTE PAR LE RSA <sup>(1)</sup> ENTRE 2009 ET 2012

	Nombre d'allocataires RSA <sup>(1)</sup>					Population couverte RSA <sup>(1)</sup>				
	2009	2010	2011	2012	TVAM 2009-2012	2009	2010	2011	2012	TVAM 2009-2012
<b>CAC</b>	<b>3 738</b>	<b>3 880</b>	<b>3 911</b>	<b>4 078</b>	<b>2,20%</b>	<b>8 911</b>	<b>9 233</b>	<b>9 308</b>	<b>9 706</b>	<b>2,2%</b>
ARC	2 266	2 393	2 407	2 444	1,90%	4 948	5 295	5 259	5 327	1,9%
CCPOH	693	730	745	762	2,4%	1 543	1 602	1 594	1 667	2%
CAB	3 415	3 561	3 628	3 899	3,4%	8 115	8 246	8 407	9 090	2,5%
Oise	18 940	20 081	20 376	21 437	3,1%	43 232	45 505	46 141	48 510	2,9%

	1999	2011
Nombre de ménages < 60% du plafond HLM	9 259	10 598
% de ménages < 60% du plafond HLM	39%	41,6%

la population couverte par ce revenu augmentent de manière non négligeable (2,2% par an). Cette hausse de la précarité se retrouve dans le nombre de personnes éligibles à un logement social. En effet, près de 42% des ménages présentent un revenu inférieur à 60% des plafonds HLM en 2011, ils étaient 39% en 1999. Sur cette même période, il est important de noter que le nombre de ménages éligibles à ce type de logement a augmenté plus rapidement que le nombre de ménages total (respectivement + 14,4% contre + 8,4%) traduisant une accélération des besoins en logements publics.

#### ■ <sup>(1)</sup> RSA

RSA, Revenu de Solidarité Active, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2009, a remplacé le Revenu Minimum d'Insertion (RMI), l'Allocation de Parent Isolé (API) et les dispositifs de soutien à la reprise d'un emploi liés à ces deux prestations. Il est également versé à des personnes qui travaillent déjà et dont les revenus sont faibles.

#### ■ <sup>(3)</sup> REVENU FISCAL

Le revenu fiscal est un revenu avant redistribution : il ne peut pas être assimilé à un revenu disponible et ne permet donc pas de parler en termes de niveau de vie. Pour cela, il faudrait que l'on ajoute les revenus sociaux non déclarés (minima sociaux tels que RSA et minimum vieillesse, prestations familiales, aides au logement) et que l'on soustrait les impôts directs (impôt sur le revenu et taxe d'habitation). On interprétera alors avec prudence les inégalités de revenu fiscal constatées entre zones.

<sup>(2)</sup> Estimation

CAC : Communauté de l'Agglomération Creilloise  
 ARC : Agglomération de la Région de Compiègne  
 CAB : Communauté d'Agglomération du Beauvaisis  
 CCPOH : Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte  
 CACM : Communauté d'Agglomération de Chartres Métropole  
 SMGC : Syndicat Mixte du Grand Creillois







**MIGRATIONS DOMICILE-TRAVAIL EN 2010**  
 HORS FLUX INTERNES  
 POUR LES ACTIFS AYANT UN EMPLOI (FLUX > À 200 ACTIFS)

L'agglomération creilloise attire 17 300 actifs ne résidant pas sur le territoire, notamment depuis les intercommunalités voisines situées au nord / nord-est, alors que l'Ile-de-France capte 7 300 résidents de l'agglomération. L'utilisation des transports en commun est conséquente et représente 34% des flux chez les sortants et 14% chez les stables.

### UN POLE D'EMPLOI ISARIEN ATTRACTIF ET STRUCTURANT

- La Picardie est la région où les distances parcourues entre le domicile et le travail sont les plus longues de France (20 km contre 15 km en moyenne nationale). La proximité du bassin parisien, la performance des réseaux de transport, la dispersion de l'habitat multiplient les mouvements pendulaires ainsi que les distances.
- Selon l'Atlas des mobilités domicile/travail<sup>(1)</sup>, la ville Creil est, avec les pôles secondaires de Senlis, Chantilly et Clermont au cœur d'un oursin de flux assez complexe.
- De par sa position de pôle d'emploi majeur de l'Oise, l'agglomération creilloise est plutôt réceptrice de flux domicile/travail. Ainsi, alors que 14 500 résidents de la CAC travaillent dans un autre territoire, près de 17 300 personnes viennent travailler au sein de l'agglomération.
- Près de 40% des entrants sont issus des EPCI des Pays d'Oise et d'Halatte, du Liancourtois et du Clermontois. Même s'il doit être manié avec prudence, compte tenu du faible niveau de croisement statistique, ce mouvement migratoire professionnel est à mettre en relation avec le mouvement migratoire résidentiel car ils touchent géographiquement les mêmes territoires.

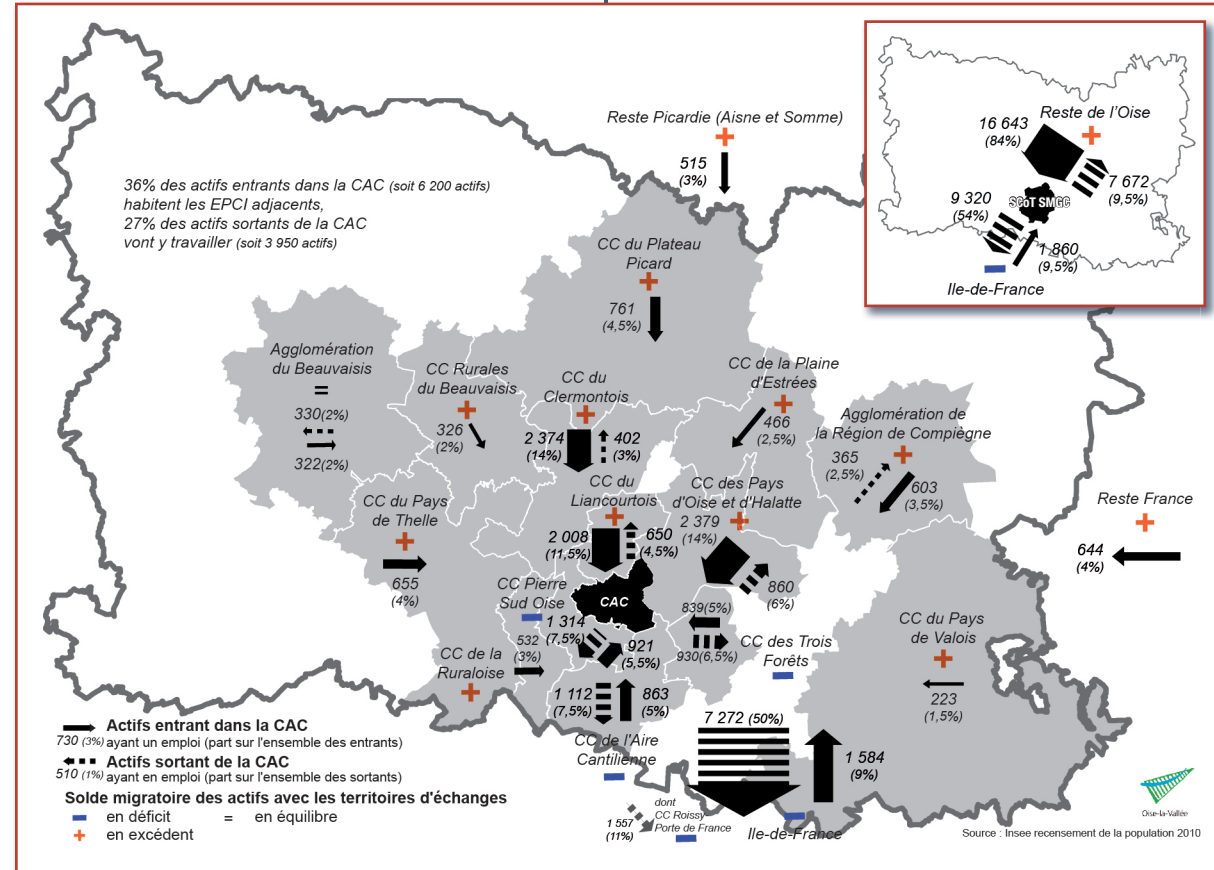
### DES FLUX SORTANTS, NOTAMMENT VERS L'ILE-DE-FRANCE, CONSEQUENTS

- La destination première des personnes vivant au sein de la CAC et travaillant à l'extérieur est l'Ile-de-France. En effet, 7 300 individus y exercent leur profession (50% des sortants). L'attraction de la région capitale est donc conséquente pour le Creillois, et l'accès à ce vaste pôle d'emploi fait partie des atouts du territoire.
- Dans l'Oise, seules les communautés de communes de Pierre Sud Oise, de l'Aire Cantilienne, et des Trois Forêts sont excédentaires dans les flux d'actifs avec l'agglomération creilloise.

### DES MODES DE TRANSPORTS QUI VARIENT SELON LES ORIGINES ET DESTINATIONS DES ACTIFS

■ Qu'ils soient entrants, sortants ou stables, les actifs de l'agglomération creilloise utilisent majoritairement la voiture individuelle dans leurs déplacements domicile/travail. Cependant, en fonction des origines et destinations des trajets la part d'utilisation des transports en commun varie grandement de 8,3% pour les actifs entrants à 34% pour les actifs sortants. L'influence de l'Ile-de-France bien desservie en transport en commun explique ce dernier chiffre. Il est à noter que l'utilisation de ce dernier mode de transport est conséquente chez les actifs travaillant et résidant au sein de l'agglomération (14% des flux), rendue possible par l'existence d'un réseau de transport urbain efficace.

■ À PROPOS DU FICHIER « MOBILITÉS PROFESSIONNELLES (domicile-lieu de travail) DE L'INSEE  
 Ce fichier « contient chaque individu décrit selon les caractéristiques de ses déplacements quotidiens pour aller travailler, ses principales caractéristiques sociodémographiques, ainsi que celles du ménage auquel il appartient. Sont pris en compte, tous les individus actifs ayant un emploi âgés de 15 ans ou plus, recensés en France métropolitaine et dans les départements d'outre mer (DOM). »  
 De plus, les étudiants et les retraités s'étant déclarés exercer une activité professionnelle, sont comptabilisés dans ces migrations.



Mode de transport	% des actifs résidents	% des actifs résidents sortants	% des actifs entrants
Pas de transport ou marche à pied	26,5	1,6	0,8
Deux roues	2,7	1,5	1,7
Voiture, camion, fourgonnette	56,7	63,0	89,2
Transport en commun	14,2	33,9	8,3

<sup>(1)</sup> Oise-la-Vallée. - Atlas des mobilités domicile-travail. - 2013



Direction : Pascale POUPINOT  
Pilotage de l'étude : Magali DELBOUILLE-CARPENTIER  
Bases de données/cartographie : Romain BAPTISTE, Grégory BODET  
Conception/Réalisation : Virginie MORIN-MAUBOUSSIN  
Crédit photos (hors crédit spécifique) : ©Oise-la-Vallée



Document réalisé avec notamment  
le concours financier  
du Conseil régional de Picardie

**Oise-la-Vallée**  
**Agence d'urbanisme**

| 13, Allée de la Faïencerie  
60100 CREIL |

| Tél. 03 44 28 58 58 |

| Fax. 03 44 28 58 60 |

| E-mail :

information@oiselavallee.org |

| www.oiselavallee.org |